



Communiqué intersyndical 77

Jeudi 19 janvier : grève et manifestations pour le retrait de la réforme des retraites

Ce mardi 10 janvier 2023, le gouvernement Macron-Borne annonce sa contre-réforme retraite avec un recul de 2 ans de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et l'accélération de l'augmentation de la durée des cotisations pour toutes et tous, quelle que soit la pénibilité du travail et supprime la plupart des régimes spéciaux gagnés de haute lutte par les salarié.e.s concerné.e.s.

Cette contre-réforme frappe de plein fouet l'ensemble du monde du travail, renforce les inégalités hommes-femmes, aggrave les précarités, prend la jeunesse en tenaille et attaque le corps de l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et ce dans un contexte inflationniste catastrophique pour le monde du travail dans son ensemble.

Pourtant rien ne justifie une réforme aussi brutale : les experts s'accordent à dire qu'il n'y a pas de déficit des caisses de retraites et que le système par répartition fonctionne très bien. Seul un cahier des charges patronal qui veut faire encore plus de profits sur le dos des salarié.e.s explique une telle urgence de la part d'un gouvernement au service du grand patronat. Cette contre-réforme arrive après de nombreuses rencontres infructueuses avec le gouvernement, arc bouté sur son projet et refusant d'écouter les contres propositions amenées par les organisations syndicales.

Suite à l'annonce attendue de la réforme par Elisabeth Borne ce 10 janvier, l'ensemble des organisations syndicales nationales se sont réunies pour construire une réponse commune et unanime de mobilisation interprofessionnelle sous la forme d'une première journée de grève et de manifestation le **jeudi 19 janvier 2023**, point de départ d'une mobilisation puissante à venir et dans la durée sur les retraites.

Dans le prolongement de cet appel unanime de l'Intersyndicale nationale, les organisations syndicales de Seine et Marne appellent tous et toutes les salarié.e.s, retraité.e.s, privé.e.s d'emploi du 77 à faire de cette première journée un point de départ fort de la mobilisation sur le département, à organiser la lutte partout où c'est possible et à participer massivement aux différentes initiatives qui vont se construire sur notre département, dans les entreprises, les administrations et les établissements qui se mettront en grève comme partout sur le territoire national..

Cet appel signé par les organisations syndicales CFTC, CGT, FO, FSU et Solidaires de Seine et Marne est bien évidemment ouvert à l'ensemble des organisations syndicales qui ne pouvaient être présentes et les initiatives proposées ouvertes à toutes et tous....

Rassemblements du 19 janvier en Seine et Marne :

Nemours : Rassemblement 10h place de la république

Meaux : Rassemblement et manifestations à partir de 9h30 place de l'Europe

Melun : Rassemblement 9h30 place de la Préfecture

Coulommiers : Rassemblement 9h30 Halle Cours Gambetta

Melun, le 12 janvier 2023



13 janvier 2023

**Le report de l'âge de départ en retraite à 64 ans, c'est NON !
L'allongement de la durée de cotisations, c'est NON !**

Le 10 janvier, le gouvernement a dévoilé les contours de sa contre-réforme des retraites : travailler encore plus, cotiser encore plus, et supprimer les régimes spéciaux. Au verso, de premières explications. Pour les salarié.e.s, les fonctionnaires titulaires ou contractuel.le.s c'est inacceptable ! RETRAIT !

QUE VEUT-ON ?

Retrait de ce projet de contre-réforme des retraites qui n'est ni négociable, ni amendable

ET

- Retraite à 60 ans à taux plein
- Maintien et amélioration du régime général
- Maintien et amélioration de tous les régimes spéciaux
- Maintien et amélioration du Code des pensions civiles et militaires, intégration des primes dans le calcul des pensions pour les fonctionnaires
- Forte augmentation du SMIC et revalorisation de toutes les grilles salariales
- Egalité salariale entre hommes et femmes
- Fin des exonérations de cotisations et des cadeaux fiscaux pour les patrons

**Réunissons-nous partout au travail :
en heure syndicale,
en assemblée générale, autour de la
machine à café,
pour débattre ensemble des moyens
pour arracher le retrait de la
contre-réforme Macron-Borne et
décider des revendications que
nous voulons.**

**Première journée de grève et
mobilisation, jeudi 19 janvier
Rassemblement Place de la
République à Nemours à 10 h
Départ en car au Champs de Mars à
11h30 pour manif Paris à 14h :
République vers Nation
Inscription car : CGT 07 88 25 97 01
et FAPT 77 : 07 65 29 48 69**

Concrètement, qu'est-ce qui change ?

Cela dépend de notre date de naissance, avec comme point commun : le fait qu'on doit travailler plus et plus longtemps !

Les éléments que nous publions sont tirés du dossier de presse du gouvernement.

Date de naissance	AVANT LE PROJET		APRES LE PROJET	
	Âge de départ	Durée de cotisation En trimestres	Âge de départ	Durée de cotisation En trimestres
Avant le 1 ^{er} septembre 1961	62	168	62	168 (42 ans)
A compter du 1 ^{er} septembre 1961	62	168	62 et 3 mois	169
1962	62	168	62 et demi	169
1963	62	168	63 et 9 mois	170
1964	62	169	63	171
1965	62	169	63 et 3 mois	172 (43 ans)
1966	62	169	63 et 6 mois	172
1967	62	170	63 et 9 Mois	172
1968	62	170	64	172
1969	62	170	64	172
1970	62	171	64	172
1971	62	171	64	172
1972	62	171	64	172
1973	62	172	64	172

Et pour les carrières longues, si la réforme voit le jour :

- Ceux qui auront commencé avant 16 ans et qui auront validé 176 trimestres tout au long de la carrière, pourront partir à partir de 58 ans.
- Ceux qui auront commencé avant 18 ans et qui auront validé 176 trimestres tout au long de la carrière, pourront partir à partir de 60 ans.
- Ceux qui auront commencé avant 20 ans et qui auront validé 5 trimestres avant 20 ans et 172 trimestres tout au long de la carrière, pourront partir deux années de moins que l'âge légal : le départ à 60 ans est pulvérisé !

**Retrait de ce projet de contre-réforme des retraites
qui n'est ni négociable, ni amendable**

LES RESERVATIONS NOMINATIVES* SONT NECESSAIRE POUR
L'ATTRIBUTION DES PLACES DANS LES BUS

* En raison des conditions sanitaires actuelles

MANIFESTATION À PARIS DU 19 JANVIER 2023

Circuit n° 1

Melun : Union Départementale FO - **Départ 11H00**

Circuit n° 2

Rozay-en-Brie : École publique - Boulevard Lafayette - **Départ 11H00**

Ozoir-la-Ferrière : Parking devant la Mairie - **Départ 11H30**

Circuit n° 3

Coulommiers : Parking hôpital - **Départ 11H00**

Meaux : Cité administrative Mont Thabor - Palais de Justice - **Départ 11H45**

Syndicat FO de l'Entreprise/Établissement (obligatoire) :

Réserve dans le circuit N° : Choix du circuit

Nombre de places à réserver : (obligatoire)

Ville de prise en charge (obligatoire) : Choix de la ville



NOM :

Prénom :

Union Départementale FORCE OUVRIERE 77 - 2 rue de la Varenne - 77008 MELUN Cedex

☎ : 01 64 39 78 79 - 📠 : 09 70 62 79 32

✉ Email : udfo77@orange.fr ou stephane.udfo77@orange.fr